

Sud Nova

Section syndicale des Travailleurs SUD-Novatrans,
du Transport Combiné – 8 avenue des Minimes – 94300 VINCENNES

Messagerie : sud_nova@yahoo.fr

Site internet : <http://sudnova.e-monsite.com/accueil.html>

N.A.O

Réunion du 10 décembre 2009.

A traiter pour 2009 :

- Augmentation générale des salaires de 4,5 % à compter du 1^{er} juillet 2009.

L'augmentation 2008 des 10 rémunérations les plus élevées de NOVATRANS a progressé de 4,47 %.

- Mise en place d'un compte épargne temps.

Chacun doit pouvoir décider entre repos supplémentaires ou compensation financière.

- Compensation du salaire des femmes en fonction de celui des hommes en vue de la suppression des écarts.

La différence des rémunérations moyennes à NOVATRANS entre les hommes et les femmes est de 16,70% pour les employées, 5,52% pour les agents de maîtrise et 9,55% pour les cadres.

Point toujours en attente de négociation :

- Fiches de fonctions et Grille de salaire.

Un poste de travail est une pizza. Chaque fonction est un ingrédient qu'il faut définir. Chaque emploi doit être rémunéré à sa juste valeur. Chaque évolution doit être claire et lisible par tous !

- Prise en compte du statut de travailleur de nuit avec application des repos compensateurs et négociation de l'effet rétroactif.

La loi dit depuis 2001 qu'en plus des compensations financières les travailleurs de nuit (270 heures annuelles entre 21h et 6h ou 2 fois 3h hebdomadaire entre 21h et 6h) doivent bénéficier de repos compensateurs (5% de leur temps de travail nocturnes). Novatrans ne respecte pas cette loi depuis toujours !